

**DECLARATION PREALABLE**

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RESEAU PREFECTURES-SGCD DU 5 JUIN 2023**

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Chers collègues,

Nous voici enfin au premier CSA de Réseau préfecture-SGCD !!

Après des mois d'attente depuis la parution des résultats des élections professionnelles, nous sommes enfin réunis ce jour pour la première fois au comité social d'administration du réseau des préfectures.

Ces 6 mois ont été perdus et n'ont pas été du tout profitables à nos collègues. Une perte sèche en dialogue social bien dommageable. L'absence de pastillage pour les départements de l'Outre-mer comme nous l'avions indiqué pendant la préparation des élections, a eu des conséquences pour le dialogue social.

Ce dialogue social qui doit être constant, fluide et constructif pour l'amélioration des conditions de travail des personnels, est l'objectif principal de part et autre de la table, pour que les missions du ministère soient exécutées sur l'ensemble du territoire national.

Or, ce dialogue a été rompu, voire parfois remis en cause localement, au point qu'aujourd'hui au niveau national, FO Préfectures SMI a demandé et obtenu le rajout de quarante-trois points à l'ordre du jour de cette instance.

M. le président, vous comprenez bien que nous ne pouvons plus subir la politique dite de l'autruche du ministère, mais bien regarder la réalité en face. Les déclarations du gouvernement sur certains sujets, comme la réduction des délais de délivrance des titres CNI passeports ne sont pas sans conséquences pour nos collègues, de même l'opération menée actuellement sur le département de Mayotte. Je me limiterai sur ces deux exemples. Il en existe bien d'autres qui seront abordés lors de cette instance.

Malgré la parution dans le dernier CIP, FO Préfectures SMI revendique rapidement un Beauvau de l'ATE réclamé auprès du ministre depuis plus d'un an pour revoir les missions et les moyens de nos collègues, du moins ce qu'il en reste avec toutes les réformes. Mais c'est un autre débat que nous aurons à aborder à l'occasion de nos échanges.

Aujourd'hui, le ministère se glorifie d'avoir des personnels de préfectures, de sous-préfectures et des SGCD à forte conscience professionnelle et d'en attendre beaucoup à leur propre bénéfice. Notre syndicat FO Préfectures SMI vous le dit, M. le président : nos collègues se désespèrent dangereusement d'attendre un vrai retour de gratification et de reconnaissance de la part de leur employeur.

Nous vous demandons de rajouter cette déclaration au compte rendu de cette instance.

